

### **Compétences métier**

- L'économiste-juriste d'entreprise de niveau Bachelor possède de solides connaissances professionnelles des domaines propres à la filière (RH, finances, droit privé, droit public, droit international, marketing et communication notamment). Ces connaissances – complétées par une perception interdisciplinaire des réalités de l'entreprise – lui permettent d'analyser et de proposer des solutions concrètes aux problèmes juridiques et économiques.
- Il connaît les techniques de travail et les technologies propres au droit des affaires et à l'économie d'entreprise.
- Il est en mesure de concevoir, de planifier et d'implanter des concepts innovateurs à forte valeur ajoutée, faisant appel à sa compétence bi-disciplinaire. Cela lui permet de répondre aux besoins des acteurs économiques, en favorisant ainsi une gestion globale et efficace ainsi qu'une vision transversale.
- Il sait aborder les problèmes de manière systématique et élaborer des solutions appropriées dans l'optique d'une utilisation intelligente des possibilités et des marges de manœuvre de l'entreprise. Plus pratiquement, il crée, organise et valorise des techniques et concepts d'approche des différents défis juridico-économiques qui se posent aux entreprises.
- Des connaissances générales permettent aux diplômés d'appréhender les environnements économiques, sociaux, politiques et juridiques dans lesquels s'inscrivent les activités des entreprises ou organisations où ils sont amenés à travailler.
- Par le biais d'orientations individuellement choisies, l'étudiant acquiert des connaissances et des compétences plus approfondies dans des domaines spécifiques du secteur économique tels que les banques et les assurances, la lutte contre la criminalité économique ou encore l'audit et la fiscalité.

### **Compétences méthodologiques**

- L'économiste-juriste d'entreprise est doté d'une grande capacité d'analyse et de synthèse.
- Il sait analyser, évaluer, critiquer et améliorer les résultats de son propre travail ainsi que celui des autres.
- Il est en mesure d'identifier les éléments les plus pertinents afin d'en retenir et d'en utiliser l'essentiel en tant que besoin.
- Sa formation lui a permis de développer son sens critique, de structurer ses connaissances et de développer une logique de résolution de problèmes lui permettant de faire face à des situations diverses et variées.
- Les enseignements dispensés au cours de la formation lui ont permis de développer des aptitudes à la recherche aussi bien en économie qu'en droit.
- Maîtrisant à la fois les méthodes de travail propres aux domaines juridique et économique, l'économiste-juriste d'entreprise est apte à les mobiliser dans un cadre donné et à les mettre en œuvre de façon efficace.
- Il est initié à la rédaction d'avis juridiques, de rapports et sait écrire des textes synthétiques permettant d'avoir une vision générale d'une situation donnée.

## **Compétences sociales**

Pendant son cursus, l'étudiant développe :

- des aptitudes relationnelles, lui permettant d'évoluer avec aisance dans les différents contextes professionnels et sociaux ;
- le sens des relations commerciales ;
- des prédispositions au dynamisme et à l'esprit entrepreneurial aux fins d'une adaptation réussie à des conditions de marché soumises à forte concurrence ;
- les attitudes à adopter dans des situations critiques ou conflictuelles ;
- l'autonomie lui permettant de travailler de façon individuelle ;
- des aptitudes au travail en équipe ;
- une maîtrise des outils de communication permettant un bon dialogue interne et une excellente promotion externe.

## **Compétences personnelles**

Au cours de sa formation, l'étudiant apprend à :

- développer sa capacité à trouver des solutions ;
- s'adapter à l'évolution sociale et professionnelle ;
- intégrer l'effort et la pression comme composante de l'exercice d'une activité professionnelle ;
- développer sa capacité décisionnelle et sa propension à prendre des responsabilités afin de bénéficier d'une autonomie professionnelle accrue ;
- exprimer ses qualités et caractéristiques personnelles dans le contexte professionnel et social ;
- révéler et gérer ses attentes personnelles, ses normes et ses valeurs.